

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / **p.2** Compte-rendu du CEF / **p.3** Plafonnement des arrêts : une offensive de classe contre la santé des travailleurs / **p.4** Tract : « Désindustrialisation : le capital mène une guerre contre les travailleurs ! » /

l'agenda



8 septembre :
**Assemblée
générale
FNIC-CGT**



Flashez le code pour vous inscrire en ligne

**14 - 16 octobre
2026 :**
Colloque UFR

Réunions de branches

03/07 **LBM** : CPPNI

03/07 **Pétrole** : CPPNI

06/07 **Officines** : CPPNI -
Salaires

07/07 **Industrie pharma** : CPPNI

07/07 **Plasturgie** : CMPPNI

Droits et libertés

Comment protéger les travailleurs contre les fortes chaleurs ?



Le capital expose les travailleurs à des conditions mortelles pour préserver la production. Le Code du travail impose pourtant des obligations claires.

Les obligations de l'employeur :

Évaluation des risques : intégrer les risques thermiques dans le DUERP et les réévaluer quotidiennement.

Mesures concrètes :

- Adapter les horaires et les postes de travail;
- Installer la ventilation;
- Fournir de l'eau potable fraîche (3L/ salarié/jour) et un local de repos;
- Protéger les travailleurs vulnérables et informer/former les salariés;
- Maintenir une température adaptée dans les locaux.

Le droit de retrait :

Tout salarié peut suspendre son activité si un danger grave et imminent est raisonnablement identifié, sans sanction ni retenue. Trop d'employeurs contournent leurs obligations. Seule la mobilisation collective et l'usage des droits peuvent imposer une protection réelle. La santé ne doit pas être sacrifiée à la rentabilité.

Orga et vie syndicale.

Assemblée Générale de la Fédération

Le mardi 8 septembre 2026 se tiendra notre **Assemblée Générale annuelle des syndicats de la Fédération**. Ce moment important d'échanges et de débats est incontournable pour permettre à la Fédération d'établir notre stratégie de lutte et de construction du rapport de force. Dans cette période où les attaques envers nos emplois se multiplient, la perte de pouvoir d'achat que subissent les travailleurs et les retraités de nos branches professionnelles, la participation de nos syndicats à cette Assemblée Générale est primordiale. Pour, certes, faire le point sur la situation économique, sociale et politique, mais aussi pour préparer et construire la suite de notre activité revendicative afin de conquérir de nouveaux droits pour les travailleurs et sortir du système capitaliste. **Afin que nous puissions organiser au mieux cette journée, il est important que chaque syndicat de notre Fédération s'inscrive au plus vite. Le formulaire d'inscription a été envoyé dans tous les syndicats, et il est aussi disponible sur le site internet de la FNIC.**

Les chiffres

382 millions d'euros : ce sont les dépenses totales déclarées par les plus gros « représentants d'intérêts », les lobbys, auprès des parlementaires européens en 2025. Les acteurs de la tech (Meta, Amazon et autres) occupent la première place du classement par secteur, avec 73 millions d'euros de dépenses annuelles déclarées, mais ils sont talonnés par les géants de la finance, de l'énergie et de la chimie avec 46.5 M€, et + 60.9 % par rapport à 2020.
(source : <https://corporateeurope.org>)

Actualité fédérale

Compte-rendu du CEF

A l'échelle internationale, l'impérialisme plonge les peuples dans la guerre, la misère et la répression. En Palestine et au Liban, les bombardements s'enchaînent et les civils paient le prix fort, pendant que les grandes puissances ferment les yeux. En Iran et en Ukraine, les États-Unis, l'OTAN et leurs alliés alimentent les conflits et les dettes, transformant des pays entiers en semi colonies économiques. En Bolivie, au Mexique et à Cuba, les peuples résistent aux plans d'austérité, aux privatisations et aux politiques au service du capital.

En France, le gouvernement choisit le camp des guerres impérialistes et du patronat, avec l'explosion des budgets militaires, l'article 21 et l'état d'alerte de sécurité nationale qui préparent une nouvelle cure d'austérité sur le dos des travailleurs. Les conquêtes arrachées par plus d'un siècle de luttes, comme le 1^{er} mai chômé et payé, la réduction du temps de travail, les congés payés et les retraites, sont visées, pendant que la CFDT et le syndicalisme dit « rassemblé » accompagnent les reculs. Dans ce contexte, les profiteurs de guerre comme TotalEnergies s'enrichissent massivement grâce à l'embrasement international et à la hausse des prix de l'énergie, avec la bénédiction d'un gouvernement qui ne remet jamais en cause leurs profits.

Retour sur le 54^{ème} Congrès confédéral

La séance internationale a été réservée aux seuls membres du CCN, sans les délégués ni les syndicats, au nom du « on a toujours fait comme ça », avec un internationalisme tourné vers la CES et la CSI qui ne remet pas en cause le capital et se félicite de pseudo victoires comme la lutte des retraites.

Des positions marquées par un syndicalisme d'accompagnement, limité à des droits de représentation dans les conseils d'administration, tandis que l'intervention de Murielle, à partir du combat des camarades turcs d'Yves Rocher, remet au centre la lutte de classe, la nécessité de détruire le capitalisme et la place de la FNIC dans l'internationalisme ouvrier.

Le bureau du congrès, la commission mandats et votes puis la commission amendements sont d'abord verrouillés malgré près de 7 000 amendements, mais sous la pression de la salle et un vote par boîtier, l'ajout de 20 noms à la commission amendements, dont la FNIC, inflige un premier revers à la direction confédérale sortante.

Le congrès démarre par de très longs rapports célébrant une confédération « sur tous les fronts » et transformant la bataille des retraites en victoire du syndicalisme rassemblé. Le rapport d'activité est adopté à 81,36 %, mais les débats sur le préambule et le thème 1 révèlent un décalage profond, avec une critique forte du syndicalisme rassemblé et de l'absence de stratégie de lutte confédérale. La FNIC intervient sur le règlement intérieur, l'absence de stratégie, les fausses victoires, puis sur le rapport financier et l'opacité autour de la masse salariale et des conseillers confédéraux, le rapport financier est adopté à 90,61 %, mais la FNIC souligne que l'essentiel du temps est absorbé par les rapports, la présidence et les pauses, au détriment du débat réel.

Cooptation

Les camarades Julien Granato, du syndicat Total La Mède, et Ziya Yilmaz, du syndicat Michelin Clermont-Ferrand, ont été cooptés à l'unanimité au CEF.

Conférence UFR

La 14^{ème} conférence nationale de l'Union fédérale des Retraités de la FNIC-CGT se tiendra du 14 au 16 octobre 2026 au Village Club Miléade de La Palmyre, aux Mathes. Ce rendez-vous sera un moment important d'échanges et de réflexion pour renforcer la solidarité entre générations.

Il faut toutefois rappeler qu'à ce jour, il y a encore trop peu d'inscrits parmi les actifs. Leur présence est pourtant essentielle pour faire vivre le lien entre retraités et salariés, et pour porter ensemble les revendications de toute la profession.

Plafonnement des arrêts : une offensive de classe contre la santé des travailleurs

Le décret n° 2026-498 plafonne, à partir du 1^{er} septembre 2026, les arrêts maladie à 31 jours pour une première prescription et 62 jours pour chaque prolongation. Le décret n° 2026-501 limite en plus à 4 ans l'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles pour les nouveaux sinistres. Sous prétexte de « maîtriser les dépenses », l'État transforme la santé des travailleurs en variable d'ajustement.

Ce n'est pas une réforme technique, c'est une offensive de classe. Le capital veut faire payer aux travailleurs le prix de leur propre usure, après avoir tiré profit de leur force de travail. En plafonnant les arrêts et en encadrant l'indemnisation, l'État ne cherche pas à soigner mieux, mais à protéger les comptes du capital au détriment de la santé des salariés. Il nie la réalité des corps abîmés, méprise le jugement des médecins et impose une logique comptable à ce qui relève du soin et de la réparation.

Les chiffres le prouvent : les dépenses d'indemnisation des arrêts maladie du régime général sont passées d'environ 7,7 milliards à 12 milliards d'euros entre 2017 et 2022, soit plus de 50 % d'augmentation. En dix ans, le nombre d'arrêts maladie a augmenté d'environ 30 %, et de 7,9 % en un an, pour atteindre près de 8,8 millions d'arrêts, avec une durée moyenne qui s'allonge. Cette hausse est portée par les troubles psychiques et les troubles musculo-squelettiques, directement liés à l'organisation du travail et aux risques psychosociaux. Le problème, ce ne sont pas des « abus », c'est l'exploitation qui use, casse et brise la santé : cadences, pénibilité, accidents, maladies professionnelles.

Ces mesures ignorent le pronostic des médecins : un nombre limité de jours est fixé administrativement, sans considération réelle pour la situation clinique de chaque travailleur.



On annonce que les médecins pourront déroger, mais sous contrôle médical renforcé, avec une pression particulière sur les arrêts longs. On ne fait pas confiance au soignant, on le surveille et on le soupçonne.

Sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, la violence est tout aussi claire : limiter l'indemnisation à quatre ans, c'est faire comme si les séquelles avaient une date de péremption, alors que les blessures et les maladies professionnelles restent, elles, bien réelles. On exploite, on casse les corps, puis on réduit les droits pour payer moins.

Le message est clair : tomber malade trop longtemps devient inacceptable pour le capital. Quand les dépenses d'indemnisation progressent de plus de 50 % en quelques années, ce n'est pas la « paresse » des salariés qui explose, c'est la violence du travail qui s'intensifie.

Face à cette attaque, il n'y a pas de compromis possible : défendre la santé des travailleurs, c'est combattre la logique du profit et renforcer le rapport de force collectif. La Sécurité sociale est une conquête ouvrière, pas un centre de gestion comptable.

DÉSINDUSTRIALISATION :

LE CAPITAL MÈNE UNE GUERRE CONTRE LES TRAVAILLEURS



**L'AVENIR DE NOTRE INDUSTRIE EST-IL
CELUI DES FERRAILLEURS ? NON ! NOUS
NE LAISSERONS JAMAIS FAIRE ET NOUS
SERONS À L'AVANT-GARDE DE LA LUTTE !**

Ce que l'on appelle "désindustrialisation" n'est pas une fatalité, mais une stratégie du capital : fermer des sites, détruire des emplois, effacer des savoir-faire et soumettre l'industrie à la finance. Domo, Vencorex, Gambro/Vantive, Michelin, Sanofi : partout la même logique de casse, de vente et de démantèlement.

Au Pont-de-Claix, Vencorex a été abandonné à une logique de découpe. À Meyzieu, Gambro/Vantive menace 12 postes sur un site qui fabrique des dispositifs médicaux essentiels. Chez Michelin, 1 246 emplois ont déjà été supprimés avec la fermeture de deux usines, et le groupe prévoit encore jusqu'à 1 500 suppressions d'ici 2029. Dans la pharmacie, 2 400 médicaments ont été en rupture en 2020, 80 % des principes actifs sont fabriqués hors de l'Union européenne, et près de 10 000 emplois ont été supprimés en dix ans. Quand le capital dirige la santé, il organise la dépendance, fragilise la production et transforme les besoins essentiels en variable de rentabilité.

Derrière ces chiffres, ce sont des milliers de salariés qui voient leur avenir menacé, leurs vies et celles de leurs familles bouleversées, des qualifications qui disparaissent et des territoires entiers fragilisés. Chaque fermeture détruit non seulement des emplois, mais aussi des savoir-faire industriels indispensables.

Ce ne sont pas des accidents isolés : les actionnaires déplacent la production là où les salaires sont plus bas, cassent les solidarités et soumettent l'industrie à la finance. Les fonds spéculatifs et d'investissement cherchent des rendements rapides par le rachat, la pression sur les coûts, la vente d'actifs et les suppressions d'emplois. Ils ne créent rien : ils pressurent, découpent et ferment pour maximiser le rendement.

Le capital ne veut plus maintenir l'activité ? S'il refuse d'investir, de préserver l'emploi et de donner aux salariés le pouvoir de décider, alors il faut lui retirer les usines. L'expropriation sans indemnisation ni rachat doit s'imposer, avec contrôle direct par celles et ceux qui y travaillent.

À l'Assemblée générale de la Fédération, nous devons porter un mandat clair contre la désindustrialisation et pour l'augmentation générale des salaires et des pensions, avec la défense des emplois, des sites et des droits des travailleurs.

**FACE À CETTE GUERRE DE CLASSE,
LA RÉPONSE DOIT ÊTRE COLLECTIVE.
LE 8 SEPTEMBRE, L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DE LA FNIC CGT DOIT ÊTRE
UN MOMENT DE CONVERGENCE, DE
LUTTE ET DE DÉCISIONS À LA HAUTEUR
DE L'ATTAQUE !**